

# Documents à fournir lors d'un changement de commune Permis L-B-C UE/AELE



**Seuls les dossiers complets seront acceptés**



## **Changement de commune** **(intérieur du canton du Valais)**

- Formulaire Z1 (par la Commune)
- Copie couleur et de bonne qualité d'une pièce d'identité valable (carte d'identité ou passeport)
- Copie du contrat de travail actuel, signé par les 2 parties
- Attestation de la caisse maladie Suisse obligatoirement pour permis B et C.
- **Pour permis L :**
- Attestation de la caisse maladie obligatoirement Suisse pour tous
- Copie du contrat de bail
- Questionnaire d'annonce d'arrivée **entièrement** complété
- CHF 60.- pour les adultes et CHF 50.- pour les enfants, payable au comptant au dépôt de la demande

**Nous vous rappelons que le dossier doit être impérativement  
déposé à notre bureau avant la prise d'emploi.  
Le non-respect de ce délai peut conduire à une amende !**